



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP/BUR/27
Document de travail/6
15 août 1986

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes à la
Convention pour la protection de la mer
Méditerranée contre la pollution et aux protocoles
y relatifs

Madrid, 11 septembre 1986

REUNIONS DES STRUCTURES FOCALES NATIONALES
DU PLAN BLEU ET DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES
EN 1987

PNUE

Athènes, 1986

1. La réunion intergouvernementale des états riverains de la Méditerranée, qui s'est tenue à Split, Yougoslavie, du 31 janvier au 4 février 1977, a discuté et adopté les objectifs et les programmes du Plan Bleu (PB) et du Programme d'actions prioritaires (PAP) en tant que deux parties de la composante de planification intégrée du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM).
2. Au cours des premières années de leur existence, les deux programmes ont évolué indépendamment l'un de l'autre. Les Structures focales nationales du PAP n'ont convoqué qu'une réunion (Split, 6-8 décembre 1982). Les Structures focales nationales du PB ont convoqué cinq réunions, la dernière du 24 au 27 janvier 1984. Il a été ressenti durant les dernières années qu'il serait nécessaire de ré-intégrer les activités des deux programmes, comme il avait été prévu à l'origine.
3. Pour atteindre cet objectif et conformément à une décision des Parties contractantes à la Convention de Barcelone, une réunion conjointe des Structures focales nationales du PB et du PAP a été tenue à Athènes du 6 au 9 mai 1985, ayant pour but d'examiner l'état d'avancement de ces deux activités et d'apporter des conseils sur leur développement futur de même que sur les rapports entre ces deux programmes.
4. De plus, la réunion de Gênes (septembre 1985) a décidé de convoquer deux réunions conjointes des Structures focales nationales du Plan Bleu et du PAP en 1986 et 1987. La réunion conjointe de 1986 s'est tenue à Athènes du 28 au 30 avril, réunion au cours de laquelle les participants ont discuté de la question de convoquer des réunions séparées pour les Structures focales nationales du PB et celles du PAP, avec pour objectif:

Pour le PB:

- d'examiner le premier projet de rapport sur les scénarios méditerranéens qui devrait être achevé en avril/mai 1987;
- de préparer des recommandations pour la prochaine réunion des Parties contractantes (septembre 1987).

Pour le PAP:

- d'examiner en détail le concept et les objectifs de chaque action prioritaire entreprise par le PAP, sans oublier que le PAP n'a pas de Comité d'orientation comme dans le cas du PB;

- de préparer des recommandations pour la prochaine réunion des Parties contractantes (septembre 1987).

5. Budget:

La réunion de Gênes a décidé d'allouer 30.000 dollars EE.UU. pour une réunion conjointe du PB et du PAP en 1987 (UNEP/IG.56/5). Ces fonds seront partagés entre les deux programmes pour couvrir les frais des deux réunions séparées à Sophia Antipolis et à Split. Toutes sommes supplémentaires nécessaires devront provenir des ressources budgétaires du PB et du PAP.

6. Recommandations

Après avoir consulté les directeurs du CAR/PB et du CAR/PAP, le secrétariat propose:

- A. De convoquer deux réunions séparées des Structures focales nationales, l'une pour celles du Plan Bleu, l'autre pour celles du Programme d'actions prioritaires.
- B. La réunion du Plan Bleu devra être convoquée à Sophia Antipolis entre juin et août 1987. (Après la préparation du rapport sur les scénarios méditerranéens prévue pour avril/mai 1987 et avant la prochaine réunion des Parties contractantes en septembre 1987).
- C. La réunion du Programme d'actions prioritaires se tiendra à Split, Yougoslavie, du 18 au 20 mars 1987.